

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 juin 2010

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ - (n° 2557)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 177

présenté par  
M. Lenoir-----  
**ARTICLE PREMIER**

I. – À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« de base »,

les mots :

« nucléaire historique ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 6, par deux fois à l'alinéa 10, à l'alinéa 12, à la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 18, à la première phrase de l'alinéa 20, à l'alinéa 28, à la fin de la première phrase de l'alinéa 29, à la fin des alinéas 30, 31 et à l'alinéa 39.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.